

Concertation sur le projet de modernisation ferroviaire du Val d'Orge

COMPTE-RENDU DE LA REUNION EN LIGNE

MERCREDI 15 DECEMBRE 2021

La réunion a duré 1h40 et s'est déroulée en visioconférence pour permettre au plus grand nombre de personnes de participer et compte-tenu des règles sanitaires en vigueur. Elle a accueilli 12 participants hors représentants du maître d'ouvrage et des partenaires.

Le diaporama projeté se trouve en annexe du présent compte-rendu.

INTERVENANTS

Commission nationale du débat public

- Isabelle JARRY, garante de la concertation

SNCF Réseau, maître d'ouvrage

- Daniel SIGURET, SNCF Réseau IDF, directeur de l'opération
- Yann PESCHANSKI, SNCF Réseau IDF, chargé de la suppression du PN 23
- Céline PIERRE, SNCF Réseau IDF, chargée de la modernisation du plan de voies

Partenaires

- Ronan OHREL, directeur du développement du RER C, SNCF Transilien
- Stéphane MAILLET, chef de pôle infrastructure & systèmes ferroviaires, IDFM
- Théodore SÉMENERI, chargé de projet infrastructures ferroviaires, IDFM

Avec la participation de :

- Clément MARGUERITTE, adjoint au maire de Brétigny-sur-Orge, délégué à la Transition écologique, aux Mobilités, au Développement économique et à la Ville numérique

ANIMATION DE LA REUNION

- Hélène PERLEMBOU, SYSTRA

REDACTION DU COMPTE-RENDU

- Christine PIGNARRE, SYSTRA

DEROULEMENT DE LA REUNION

- Introduction
- Présentation du projet de modernisation ferroviaire du Val d'Orge puis échange
- Présentation du projet de suppression du passage à niveau n°23 puis échange
- Conclusion

1. INTRODUCTION

Hélène PERLEMBOU, SYSTRA, animatrice, indique que la réunion se tient en visioconférence pour permettre au plus grand nombre d'usagers du RER C de participer à la concertation et qu'elle a pour but d'informer sur le projet de modernisation ferroviaire du Val d'Orge. Elle souligne qu'il s'agit de la quatrième rencontre de la concertation, qui fait suite à la rencontre en gare du 16 novembre, à la réunion d'ouverture du 22 novembre et à la visite-atelier du 4 décembre. Elle signale que la réunion de synthèse du 18 janvier 2022 marquera la fin de la concertation : elle sera l'occasion pour la maîtrise d'ouvrage de présenter le bilan des échanges et de partager les enseignements qu'elle en retire pour la suite du projet. Elle indique qu'après cette date il ne sera plus possible de déposer un avis sur le site internet du projet.

Elle précise les règles des échanges de cette réunion en visioconférence et invite les participants à répondre à un sondage en ligne pour mieux connaître les usages et adapter la présentation en conséquence. Elle présente le déroulement de la réunion et les intervenants.

Isabelle JARRY, garante de la concertation, remercie l'ensemble des participants pour leur présence. Elle précise représenter la Commission nationale du débat public (CNDP), autorité administrative indépendante qui garantit le droit des citoyens à être informés sur les projets d'aménagement ayant des conséquences significatives sur l'environnement. Elle précise que SNCF Réseau n'avait pas l'obligation de faire appel à la CNDP pour cette version du projet dont la concertation relève du code de l'urbanisme, mais que le maître d'ouvrage a souhaité poursuivre le travail avec la garante nommée initialement, pour bénéficier d'un appui méthodologique.

Elle présente les principes de la CNDP :

- l'indépendance : la garante n'est pas liée aux parties prenantes ;
- la neutralité : la garante ne s'exprime pas sur le fond du projet ;
- la transparence : la garante veille à ce que l'information soit complète et largement diffusée.
- l'égalité de traitement : chacun a la possibilité de s'exprimer et de développer ses arguments, sans distinction selon son rôle politique, social, économique ou autre ;
- l'argumentation : tous les propos argumentés sont recevables ;
- l'inclusion : les modalités d'information et de concertation sont variées et permettent de toucher tous les publics concernés, y compris les personnes les plus éloignées des arènes publiques.

Elle confirme que le choix de ce format en visioconférence a l'avantage de pouvoir rassembler des habitants du Val d'Orge. Elle enjoint les personnes qui le souhaitent à la contacter *via* son adresse email (isabelle.jarry@garant-cndp.fr) et s'engage à répondre rapidement. Elle précise qu'en tant que garante elle ne s'exprime pas sur le projet et répond uniquement aux questions relevant de la concertation.

Résultats du questionnaire en ligne

Les résultats ont été partagés avant la présentation du projet. Ils se trouvent à la fin de ce compte-rendu.

2. PRESENTATION DU PROJET

Voir diaporama projeté en pièce-jointe.

La vidéo de présentation du projet diffusée est accessible sur la page Internet du projet via ce lien¹.

❖ Temps d'échange

Un riverain demande des précisions sur les impacts des travaux sur la circulation ferroviaire et si les RER C semi-directs seront maintenus. Il demande également si le chantier va générer des nuisances et si des travaux seront effectués de nuit.

¹ <https://www.sncf-reseau.com/fr/modernisation-ferroviaire-valdorge>

Une riveraine demande si, en contrepartie des nuisances supportées par les riverains de la gare de Brétigny pendant les travaux, la SNCF accepterait de céder les terrains qu'elle possède au niveau de la rue Pierre Brossolette pour y réaliser un arrêt de bus. Elle précise avoir déposé cette question sur le site internet dédié au projet. Elle demande également à quel chantier sont destinés les préfabriqués situés à proximité de la gare.

Une riveraine demande la position de la Ville sur la cession du foncier possédé par la SNCF Réseau au niveau de la rue Pierre Brossolette.

Réponses de SNCF Réseau

- **Sur la phase chantier**

Daniel SIGURET, SNCF Réseau, indique que, le projet étant au stade des études préliminaires, SNCF Réseau ne dispose pas d'indications précises concernant les modalités de réalisation des travaux ni les calendriers. Il confirme que des travaux seront effectués de nuit et que des weekends d'interruptions de la ligne sont prévus. Il précise qu'en phase travaux, la circulation des trains directs et semi-directs sera maintenue. Il signale que les calendriers seront établis en partenariat avec la ligne du RER C et Île-de-France-Mobilités de manière à limiter autant que possible les perturbations. Il ajoute que SNCF Réseau reviendra vers les usagers et les habitants pour préciser ces informations.

- **Sur les aménagements autour de la gare de Brétigny**

Daniel SIGURET, SNCF Réseau, signale qu'un projet de mise en place d'un arrêt de bus rue Brossolette est en cours de réflexion avec la Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne. Il précise qu'il complètera sa réponse en prenant connaissance de la question complète posée sur le site internet du projet.

- **A propos des bungalows installés à proximité de la gare de Brétigny-sur-Orge**

S'agissant des préfabriqués situés à proximité de la gare de Brétigny-sur-Orge, **Daniel SIGURET, SNCF Réseau**, indique qu'il n'a pas connaissance du chantier auquel ils sont associés. Il précise qu'il reviendra vers les habitants dès qu'il en saura davantage.

Ajout post-réunion : les préfabriqués ont été installés par l'entreprise Nexity pour accueillir provisoirement le personnel des locaux situés rue Pierre Brossolette, qui sont actuellement en travaux.

Clément MARGUERITTE, adjoint au maire de Brétigny-sur-Orge, indique que la réflexion concernant l'arrêt du bus rue Pierre Brossolette fait partie des échanges en cours entre la Ville, l'agglomération et le pôle gare et que l'aménagement devrait voir le jour dans quelques années.

3. PRESENTATION DU PN 23 ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Voir diaporama projeté en pièce-jointe.

A l'issue de la présentation de la suppression du passage à niveau n°23, **Yann PESCHANSKI, SNCF Réseau, chargé de la suppression du PN 23**, partage les points saillants ressortant des contributions recueillies lors des deux rencontres précédentes :

- des alertes et des inquiétudes sur les conditions de circulations et la difficulté de faire cohabiter les différents modes de déplacement ;
- des propositions d'aménagement (aménager un carrefour à la place d'un rond-point, réaliser un passage pour les vélos et les piétons à l'extrémité nord du passage à niveau n°23, réhabiliter le pont des Cochets) ;
- des demandes pendant la fermeture du pont d'Essonville (maintenir un passage pour les piétons et les vélos, réhabiliter le pont des Cochets)

❖ Temps d'échange

Clément MARGUERITTE, adjoint au maire de Brétigny-sur-Orge, signale que le maire de Brétigny a été retenu par une autre réunion et prie les personnes présentes de bien vouloir l'excuser pour son absence. S'il reconnaît l'utilité du projet de Modernisation ferroviaire du Val d'Orge pour améliorer les conditions de transport sur la ligne C, il souligne néanmoins que les principales répercussions vont être assumées par les Brétignolais. Aussi, il précise que Ville sera attentive aux réponses apportées sur un certain nombre de questions que soulèvent le projet, en particulier celles portant sur la réouverture du pont des Cochets, l'intégration des mobilités douces dans les aménagements projetés ou encore l'accessibilité au giratoire pour les véhicules arrivant de la rue Brossolette. S'agissant du pont des Cochets, il rappelle que sa remise en état est une condition nécessaire au bon déroulement des travaux. Car, s'il n'est pas remis en état, la fermeture du pont d'Essonville pendant cinq mois ne sera pas soutenable. Il rappelle que le pont d'Essonville est emprunté par des milliers de Brétignolais chaque jour.

Un riverain suggère d'étudier une alternative : il estime qu'en amont de Brétigny, entre Saint-Michel-sur-Orge et la Francilienne, la topographie rend possible le déplacement de la voie V1 Tours sur la droite en venant de Paris, à côté de l'actuelle voie 8. Il souligne que dans cette configuration, le passage à niveau 23 deviendrait obsolète et que les retournements des RER pourraient se faire en gare – moyennant l'aménagement d'un nouveau quai. Par ailleurs, il ajoute que, si le projet tel que présenté aujourd'hui est retenu, la rénovation du pont des Cochets sera une alternative essentielle à la fermeture du pont d'Essonville, le trafic routier étant déjà saturé à Brétigny,

Un riverain demande des précisions sur la période de fermeture de l'avenue d'Essonville. Il souhaite également savoir si des études ont été réalisées pour connaître la durée de détour proposé aux véhicules en phase travaux et si SNCF Réseau a réfléchi à des alternatives.

Une participante demande sur le tchat si le projet prévoit la remise en service le Pont des Cochets. Elle estime que la rénovation de ce franchissement permettrait aux automobilistes d'éviter la rue Pierre Brossolette, la rue du Parc et l'avenue Lucien Clause qui sont déjà saturées.

Une riveraine demande comment les décisions concernant la mise en œuvre du projet peuvent être prises alors même qu'un certain nombre de questions restent sans réponse.

Un riverain demande si la commune va participer au financement du projet.

Un participant demande sur le tchat des précisions sur le financement du futur rond-point.

Une riveraine demande des précisions sur la position de la Ville vis-à-vis du projet.

Maryvonne Noël, CIRCULE, présidente du comité des usagers, indique qu'avec 550 000 voyageurs par jour, le RER C est un vecteur majeur des mobilités sur le territoire. Néanmoins, elle déplore la dégradation de la qualité de service de la ligne et mentionne notamment la vétusté des infrastructures, le non-rétablissement à l'identique de la fréquence des RER C dans le Val d'Orge depuis l'incendie du poste des Ardoines en 2014, la réduction de la fréquence des trains en raison des importants travaux sur la ligne, ou encore, l'absence d'articulation entre le réseau ferroviaire et les réseaux de bus de l'agglomération. Aussi, même si l'association estime que le projet précédent était meilleur [proposé à la municipalité en 2018 par SNCF Réseau, mais non porté à la concertation, NDLR], elle souligne l'importance de celui qui est présenté ce soir car il permettra d'améliorer en profondeur les déplacements des Essonnais. Par ailleurs, elle indique aux Brétignolais qu'ils seront tous bénéficiaires du projet car celui-ci va renforcer l'attractivité et l'accessibilité de leur commune, qui plus est dans le contexte de l'arrivée du tram T12 en 2023 et de la mise en service de la ligne 15 du métro en 2026. Enfin, elle interpelle les collectivités locales, la commune de Brétigny-sur-Orge et l'agglomération Cœur d'Essonne qui a la compétence Transport, sur le rôle majeur qu'elles doivent jouer pour apporter des solutions et faire aboutir ce projet dans les meilleurs délais. A cet égard, elle estime que les élus du territoire ne sont pas suffisamment impliqués et regrette l'absence d'un représentant de la communauté d'agglomération dans la concertation et la présence en demi-teinte du maire de Brétigny-sur-Orge.

Réponses de SNCF Réseau

- **Sur la phase chantier**

Yann PECHANSKI, SNCF Réseau, indique que la durée de fermeture aux véhicules de l'avenue d'Essonville est évaluée à 5 mois pendant le chantier. Il ajoute que les travaux de nuit seront répartis sur deux années mais qu'à ce stade du projet, SNCF Réseau n'est pas en mesure d'estimer de façon précise le nombre de nuits concernées. Il précise que la voie V1 Tours où circulent les RER C sera coupée durant les opérations dites « coup de poing » prévues sur 4 weekends. Il rappelle qu'il s'agit de premières données et qu'elles sont à consolider suivant l'évolution des études. Il signale que SNCF Réseau a prévu de revenir vers les habitants pour préciser ces informations.

Concernant les conséquences de la fermeture du pont d'Essonville sur la circulation, il précise que l'étude de déviation apportera des informations sur la durée du contournement, évaluera la pertinence de la remise en état du pont des Cochets et permettra d'identifier les différentes solutions de report.

- **Sur le pont des Cochets**

Yann PECHANSKI, SNCF Réseau, rappelle que SNCF Réseau a bien noté la forte demande des participants en faveur de la rénovation du pont des Cochets et précise qu'une réflexion sur la consistance des travaux est en cours.

- **Sur la proposition d'étudier un autre projet**

Daniel SIGURET, SNCF Réseau, indique que la proposition de réaliser un ouvrage à proximité de la Francilienne en amont de Brétigny pour dissocier les circulations sur la voie V1 Tours rejoint le projet de 2018 qui poursuivait le même but mais qui n'était pas localisé dans le même secteur. Il rappelle que ce précédent projet a été abandonné en raison de son coût et de son incidence sur la ville de Brétigny. Aussi, il estime que la proposition qui est faite soulèvera les mêmes problématiques, hormis que dans cette configuration ce serait une autre commune qui se trouverait concernée par le projet. Il invite le participant à préciser son idée sur le site internet pour poursuivre l'échange.

- **Sur le financement du projet**

Céline PIERRE, SNCF Réseau, indique que le coût du projet serait assumé par l'Etat et la Région et que la commune ne participe pas au financement. En revanche, elle précise que si la Ville souhaite repenser son plan de déplacement urbain à l'occasion du projet ferroviaire, c'est à elle que reviendrait la charge d'en assurer le coût car les infrastructures routières relèvent de ses compétences.

Daniel SIGURET, SNCF Réseau, indique que dans le projet qui est présenté, SNCF Réseau rétablit les circulations existantes. Pour ce faire, le programme d'opération prévoit la réalisation de plusieurs infrastructures routières dont un rond-point. Il précise que ce dernier n'est pas financé par la Ville puisqu'il est intégré au projet.

- **Sur le cadre de la concertation**

Isabelle JARRY, garante de la concertation, indique que la concertation constitue la première étape du projet et qu'à ce stade, il reste encore un certain nombre d'inconnues. Elle rappelle que la présentation du projet aux parties prenantes – élus et associations – ainsi qu'au public vise à recueillir l'ensemble de leurs contributions pour nourrir la réflexion du maître d'ouvrage en vue de modifier le projet ou du moins l'enrichir. Elle souligne que ces échanges permettent notamment d'identifier les problématiques récurrentes soulevées par le projet. Elle ajoute que d'autres études, en cours et à venir, compléteront celles qui ont déjà été réalisées et que la réalisation des travaux ne débutera qu'après l'enquête publique. Elle précise également qu'à l'issue de cette concertation, une concertation continue sera mise en place jusqu'à l'enquête publique. Ainsi, elle indique que les décisions prises par le maître d'ouvrage sont affinées au fur à mesure et qu'à chaque étape le public y est associé autant que possible. S'agissant du pont des Cochets, elle explique que la décision de le rénover n'appartient pas à la maîtrise

d'ouvrage mais qu'elle sera le fruit de négociations qui peuvent être très longues impliquant de revoir le calendrier du projet.

Hélène PERLEMBOU, SYSTRA, précise que lors de la réunion de présentation du bilan du 18 janvier prochain, SNCF Réseau présentera la synthèse de l'ensemble des contributions et partagera les enseignements qu'il retient de la concertation ainsi que ses engagements pour la suite du projet.

- **Sur l'opportunité du projet**

Clément MARGUERITTE, adjoint au maire de Brétigny-sur-Orge, indique que parmi les trois projets présentés depuis 2013, cette dernière mouture est celle à laquelle la Ville est la plus favorable malgré le fait qu'il y ait encore un certain nombre de points à améliorer.

- **Sur l'implication des collectivités locales dans le projet**

Clément MARGUERITTE, adjoint au maire de Brétigny-sur-Orge, déplore la dernière intervention de Madame NOËL. Il indique que si Brétigny est une gare importante elle l'est au même titre que celles d'Epinay et de Savigny et que sa localisation au sud de la ligne ne doit pas la contraindre à assumer les conséquences de l'amélioration des transports des autres. Par ailleurs, il indique que la Ville assume pleinement son refus du projet de 2018 car il prévoyait de couper un quartier entier du reste du territoire. A l'égard de la dernière version du projet, il soutient que parvenir à un équilibre, permettant d'améliorer le trafic ferroviaire sans prendre en otage les Brétignolais, est dans l'intérêt de tous. Il rappelle que le maire était présent à la réunion d'ouverture et qu'il représentait également l'intercommunalité Cœur d'Essonne puisqu'il en est aussi vice-président. Il ajoute que Madame DURANTON, maire de Morsang-sur-Orge et vice-présidente de la Communauté d'agglomération a également participé à la réunion, tout comme lui-même en sa qualité d'adjoint au maire de Brétigny.

5. CONCLUSIONS

Hélène PERLEMBOU, SYSTRA, animatrice, résume les principaux points issus des contributions partagées ce jour : des prises de position qui témoignent d'un soutien au projet actuel, la demande de réouverture du Pont des Cochets, des questions sur la phase travaux (conséquences sur les circulations automobiles et ferroviaires, nuisances sonores), des demandes concernant l'implication de la commune de Brétigny et la Communauté d'agglomération dans le projet, le rôle de la concertation et une proposition d'étudier la faisabilité d'une alternative. Elle ajoute que tous les avis et questions recueillis seront consignés dans le compte-rendu de la réunion et que toutes les questions posées sur le site internet de la concertation recevront une réponse. Enfin, elle précise qu'en réponse à une demande faite lors de la balade-atelier, d'autres documents ont été mis en ligne sur la page Internet du projet et viennent enrichir le corpus existant.

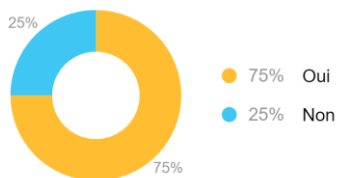
Daniel SIGURET, SNCF Réseau, salue la richesse des contributions qui nourrissent la réflexion de SNCF Réseau : elles permettront d'affiner les phases d'avant-projet au cours desquelles seront arrêtés le coût, le planning et le programme d'opération. Il ajoute que les études d'avant-projet associées au dossier d'enquête publique consolideront le projet et permettront d'aller au-devant des financeurs.

Isabelle JARRY, garante de la concertation, indique que si la concertation a lieu très en amont c'est pour pouvoir prendre en compte au mieux les contributions des participants et le cas échéant amender le projet. Elle précise que cette procédure est précieuse pour le maître d'ouvrage car elle le pousse à repenser son projet à la lumière de ce qu'il entend et apprend durant les rencontres. Faisant écho aux échanges entre M. MARGUERITTE et Mme NOËL, elle rappelle que la concertation est aussi une confrontation de points de vue. Elle invite les personnes présentes à contribuer et à mobiliser leurs cercles proches. Elle souhaite de bonnes fêtes aux participants et leur donne rendez-vous le 18 janvier prochain pour la réunion de synthèse.

Résultats du questionnaire en ligne

Habitez-vous Brétigny sur Orge ?

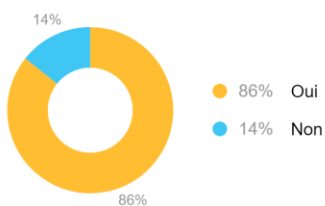
2 choix choix unique



8 /9 votes

Habitez-vous dans le Val d'Orge ?

2 choix choix unique

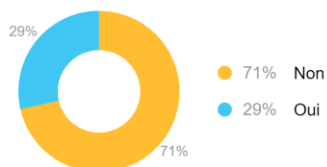


7 /9 votes

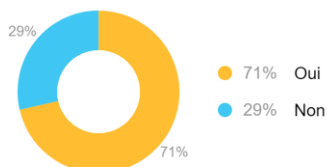
Travaillez-vous dans le Val d'Orge ? Prenez-vous le RER C fréquemment ? (au moins une fois par semaine)

2 choix choix unique

2 choix choix unique



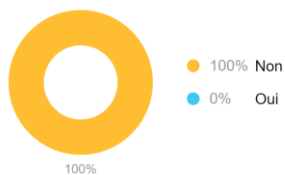
7 /9 votes



7 /9 votes

Avez-vous participé à la concertation de 2013 ?

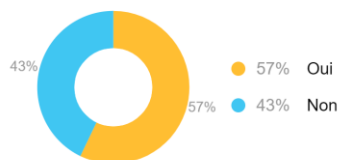
2 choix choix unique



7 /9 votes

Avez-vous participé à au moins l'une des rencontres organisées dans le cadre de la présente concertation ?

2 choix choix unique



7 /9 votes